

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département  
de la Haute-Savoie

Arrondissement de  
Saint-Julien-en-Genevois

# DÉCISION

## N° 2023 - 093

**Objet : Tarifs du service ALSHSJ**

Le Maire de Vétraz-Monthoux,

En application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales et des délégations qui lui ont été accordées par le conseil municipal par délibération n° 2021.061 du 17 mai 2021,

**Considérant** l'ouverture d'un accueil à destination des 11-17 ans les mercredis après-midi dans le cadre de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement – Secteur Jeune (ALSHSJ),

**Considérant** la nécessité de solliciter la participation des utilisateurs au financement du service,

**Considérant** la nécessité de moduler cette participation en fonction du coût des activités et/ou sorties proposées dans le cadre du programme présenté aux utilisateurs,

**Considérant** qu'il peut être proposé, en fonction du programme présenté aux utilisateurs, une fréquentation pour une ou deux séances par mercredi après-midi, en application des dispositions du règlement du service voté par l'assemblée délibérante le 12 juin 2023,

**Considérant** qu'il peut être imposé, en fonction du programme présenté aux utilisateurs, une fréquentation pour les deux séances, en application des dispositions du règlement du service voté par l'assemblée délibérante le 12 juin 2023,

## D É C I D E

**ARTICLE UNIQUE :** Les tarifs du service ALSHSJ pour les mercredis après-midi, selon le tableau page suivante, sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023.

**ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT SECTEUR JEUNE MERCREDIS 2023-2024****(Tarif PAR JEUNE)**

	TRANCHES QF	A	B	C	D	E	F	G	H	I	Non connu
	MONTANT QF	Inf/égal à 400	401 à 750	751 à 1150	1151 à 1650	1651 à 2150	2151 à 2650	2651 à 3150	3151 à 4000	Sup à 4000	
<b>CATEGORIE TARIFS</b>											
<b>1</b>	1 séance	2,00 €	2,20 €	2,42 €	2,66 €	2,93 €	3,22 €	3,54 €	3,90 €	4,29 €	4,72 €
	2 séances (ou après-midi)	4,00 €	4,40 €	4,84 €	5,32 €	5,86 €	6,44 €	7,08 €	7,80 €	8,58 €	9,44 €
<b>2</b>	après-midi	6,00 €	6,60 €	7,26 €	7,99 €	8,78 €	9,66 €	10,63 €	11,69 €	12,86 €	14,15 €
<b>3</b>	après-midi	8,00 €	8,80 €	9,68 €	10,65 €	11,71 €	12,88 €	14,17 €	15,59 €	17,15 €	18,86 €

Vétraz-Monthoux, le 13 novembre 2023

Le Maire,  
Patrick ANTOINE

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte télétransmis en sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois, le 01/12/2023, publié ou notifié le 01/12/2023



La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur Le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.